



LE TERRE-NEUVA

Organe de la Société des Œuvres de Mer

Rédaction : Maison de Famille des Œuvres de

Les différentes races de Morues

S'il est un point sur lequel les esprits ont besoin d'être fixés, c'est bien la question des différentes races de morues. On désigne communément sous le nom de *races autochtones*, des poissons qui naîtraient, se développeraient, mourraient dans le même lieu géographique. Au cours de leur existence, ils seraient susceptibles de se déplacer de quelques dizaines de milles, peut-être, mais reviendraient toujours dans les mêmes parages, d'une année à l'autre, attirés par les fonds qui les ont une fois séduits par leur richesse, et vers lesquels les ramèneraient leur souvenir ou la reconnaissance de leur estomac. J'espère, dans les deux articles que je vais consacrer à cette question, rectifier à cet égard quelques incertitudes.

**

Tout d'abord, qu'est-ce qu'une race de morues ?

Généralement, parce qu'on n'a pas le temps de consacrer une étude approfondie à la question, plus généralement encore parce qu'on ignore, on distingue les morues d'après leur aspect extérieur. C'est ainsi qu'on dit : il y a la race du Banquereau, celle du Grand Banc, celle du Bonnet Flamand. Sur quoi se base-t-on pour faire cette distinction uniquement sur l'aspect extérieur, la couleur et la forme.

Or, rien n'est plus changeant que la couleur. Sur les fonds rocheux, la morue est rouge et noirâtre; sur les fonds de sable ou mélangés, elle est brun clair et jaune verdâtre. Mais ces couleurs sont provoquées par ce qu'on appelle le *mimétisme*. Cet aspect est passager et très éphémère. Il suffit de deux mois à la morue pour changer de peau. Nous avons vu ainsi au Groenland, sur tout le début de 1929, la morue rouge des fjords ou des fonds de roche, changer de couleur en arrivant sur des fonds mélangés. Le changement de peau se faisait par larges zébrures de couleur différente, sale, de vilain aspect; on aurait dit que la morue était malade si, par ailleurs, elle n'eût présenté des caractères de vitalité puissante, indéniables. Laissons ceci de côté. Question de fond, soit, différence de race : non.

La forme extérieure? La résistance musculaire de la chair sous le couteau du trancheur? Autres caractères éphémères, dus à la nourriture et à l'état de maturité sexuelle. Tout ceci est sans importance réelle.

**

Aussi les naturalistes ont-ils dû chercher ailleurs pour savoir si réellement il existe différentes espèces de morues... ils ont trouvé.

Depuis deux siècles, ils comptent et distinguent le nombre des rayons des nageoires dorsales. On s'aperçoit que pour la deuxième dorsale, que l'on a choisie de préférence, ce nombre varie de 14 à 25.

Ceci est vraiment un signe distinctif.

Mais on a fini par en trouver un autre, plus important encore, c'est le nombre de vertèbres de l'épine dorsale. Il y a là un véritable caractère anatomique spécifique, qui varie d'ailleurs en règle générale comme le nombre des rayons, de telle sorte que nous le retiendrons seul dans les comparaisons qui vont suivre.

**

Les morues peuvent avoir de 50 à 57 vertèbres suivant la race à laquelle elles appartiennent. Voilà le signe spécifique sur lequel nous nous baserons pour faire nos observations. Les autres n'ont pas

plus d'importance que les distinctions humaines entre les blonds et les bruns, ou entre les gras et les maigres, variations que l'on constate entre les membres d'une même famille, très souvent, à condition qu'elle soit un peu nombreuse.

On commence donc par prendre un jour donné, dans un lieu donné, un lot de 100 poissons par exemple. On les dissèque tous. On compte les vertèbres. On fait la moyenne du lot. On inscrit le chiffre moyen sur la carte. L'opération répétée sur des centaines de points permet de classer les races, c'est-à-dire le nombre des vertèbres de la façon suivante :

MÉDIANE VERTÉBRALE	RÉGIONS
51,5 à 52	Rockall, Porcupine, Irlande, Ouest, Mer d'Irlande, Ecosse, Entrée de la Manche.
52 à 52,4	Mer du Nord, Cattégat, Bells, Baltique W, Féroé.
52,4 à 54	Bothnie, Norvège, Islande, Jan Mayen, Groenland, Bonnet, Grand Banc, Baie du Maine, George Bank.
54 et plus	Labrador, Belle-Isle, Terre-Neuve, Saint-Laurent, Petits Bancs du Nord-Ouest, Ecosse.

Si nous plaçons la carte des races moyennes du professeur Schmidt sur une carte des températures et des salinités de l'Atlantique, on est frappé de constater que plus l'eau devient *continentale* en partant du milieu de l'Océan, plus le nombre des vertèbres augmente. Voici encore des chiffres; il est impossible de s'en passer. Je ne m'occupera que de la région qui nous intéresse :

RÉGIONS	NOMBRE DE VERTÈBRES
Nantucket	52,90
Maine	53,97
Nouvelle Ecosse	54,29
Saint-Jean de Terre-Neuve	54,91
Labrador	55,81
Détroit de Belle-Île	55,45
Féroé	52,25
Islande S.	52,61
Islande E.	52,86
Islande N.	52,96
Groenland S.	53,42
Groenland N.	53,85

On voit combien la moyenne vertébrale augmente, quand on progresse vers des eaux de plus en plus continentales.

Remarquons bien qu'il ne s'agit là que de moyennes. La répartition géographique ainsi obtenue varie avec le temps en chaque lieu.

Nous nous bornerons à trois exemples pour montrer qu'il s'agit là d'un fait absolument général.

Féroé	Mai 1925. 52,32
—	Août 1925. 52,18
—	Juin 1926. 52,33
—	Août 1926. 52,27
—	Juin 1927. 52,27
—	Sept. 1927. 52,24
Golfe du Maine	1926. 54,08
—	1927. 53,74
Skialfandi (Isl.)	1925. 53,08
—	1927. 52,74
Seydisfjord (Isl.)	1925. 53,10
—	1927. 52,70
Groenland W	1925. 53,39
—	1927. 53,85

Il est tout à fait remarquable de constater que les moyennes de ces lots suivent le mouvement des transgressions atlantiques.

D'abord, on peut suivre aux Féroé, position centrale de l'aire de dispersion de la morue, la variation, du printemps à l'été, de 52,32 à 52,18, coïncidant avec la transgression saisonnière; régression pen-

Œuvres de Mer

Mer — Saint-Pierre et Miquelon

pendant l'hiver, puisqu'on retrouve 52,33 en juin 1926; nouvelle diminution avec le flux estival de 1926 (52,27 en août). Même situation en juin 1927 (nous n'avons pas de prélèvement d'hiver nous faisant sentir la régression). Diminution au cours de l'été 1927 (52,24 en septembre).

**

Tous les pêcheurs qui ont suivi nos études savent maintenant comment la nature de l'eau a changé de 1925 à 1927 (commencement des mauvaises années à Terre-Neuve). En 1925, flux polaire tardif à Terre-Neuve, entraînant une situation d'été très favorable, surtout au Banquereau et à l'ouest. En 1926, inondation polaire abondante, très belle pêche. En 1927, envahissement des fonds de Terre-Neuve par les eaux atlantiques (raisins des tropiques, jusque dans les lettres). On dirait que ce mouvement hydrologique est inscrit dans les chiffres que nous apporte, seulement aujourd'hui, le professeur Schmidt.

Le même phénomène se produit dans le golfe du Maine, au nord et au sud de l'Islande, et dans tout l'Océan. Mais au Groenland on constate le mouvement inverse. Comme nous l'avions fait remar-

quer par d'autres considérations, l'eau du Groenland devenait favorable pendant que celle de Terre-Neuve cessait de l'être, les deux faits se recoupent.

Nous ne pouvons nous noyer dans les exemples. Nous renverrons les curieux aux articles spéciaux de la Revue des *Travaux de l'Office des Pêches*. Retenons seulement le fait du changement de races et son parallélisme avec le changement de l'eau. Les exemples typiques que nous choisissons ici sont absolument généraux et nous permettent de conclure :

La répartition géographique des races de morues, dans un lieu déterminé, n'a qu'une valeur moyenne. Elle est essentiellement variable d'une époque à l'autre et les variations constatées sont étroitement liées aux modalités hydrologiques et subissent les phases du rythme des transgressions.

Autrement dit : *C'est la nature de l'eau, ce n'est pas la situation géographique qui détermine la race*. La coïncidence n'a lieu qu'en moyenne. La race du Bonnet Flamand peut être ailleurs l'année suivante; elle aura changé de peau et d'aspect. Mais il y aura une chose qui permettra de la reconnaître : sa moyenne vertébrale.

Commandant BEAUGÉ.

Le poste de T.S.F. à ondes courtes de Saint-Pierre

Le poste de T.S.F. de Saint-Pierre vient d'être doté d'une installation à ondes courtes qui peut permettre à la Colonie de tirer parti de sa situation pour assurer un trafic sérieux avec les navires de pêche.

Le trafic par ondes courtes, dont les débuts ont été des plus laborieux, s'est amorcé il y a trois ans, puis s'est rapidement étendu à toute la surface du globe. La *Sainte-Jeanne-d'Arc* a été à l'avant-garde du progrès en les utilisant dès le début, faisant bénéficier armateurs et marins d'un mode de communications plus rapide et moins onéreux que tous ceux jusqu'alors employés sur les Bancs.

Les ondes courtes ne se manipulent cependant pas très facilement, et il ne suffit pas qu'un télégramme soit lancé à travers l'espace pour être assuré qu'il a été bien reçu de l'autre côté de l'Océan.

Quelques précisions ne seront pas inutiles.

Les difficultés de transmission et de réception sont de deux sortes.

Elles tiennent d'une part à l'état de l'atmosphère, elles tiennent aussi aux brouillages créés par le grand nombre de postes travaillant sur les mêmes ondes ou sur des ondes trop voisines.

L'éther ne se laisse pas traverser de la même façon à toute heure; il faut de préférence que la nuit existe sur tout le parcours des ondes.

Des causes inconnues modifient d'ailleurs les communications de nuit elles-mêmes : brusquement la réception s'atténue et disparaît même tout à fait pour reprendre au bout d'un temps indéterminé et quelquefois très long.

Le lever de la lune, une aurore boréale, d'autres raisons inexplicables produisent cet effet variable, alors que la proximité des terres, le cap du navire, l'état de la mer, les oscillations du roulis, viennent encore apporter des modifications souvent profondes à un régime déjà instable du fait de l'état instable de l'éther.

L'obstruction des communications, à peu près inexiste il y a trois ans, s'est singulièrement accentuée du fait du nombre important de navires actuellement équipés en ondes courtes. Tous les paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique en sont pourvus, et ils travaillent avec les Saintes-Maries-de-la-

Mer, seul poste français actuellement affecté à ce genre de trafic.

**

Si on veut bien tenir compte des difficultés de communication provenant de l'éther, on n'aura pas de peine à comprendre combien il est pratiquement difficile de prévoir l'affectation d'une heure convenue au trafic de tel navire. A cette heure, il ne pourra peut-être ni transmettre, ni recevoir, et il sera incontestablement amené à essayer de transmettre ses messages en dehors des heures d'écoute prévues.

D'autres causes de perturbation sont d'ailleurs fréquentes. Tandis qu'un opérateur français attend la fin de la communication d'un camarade pour attaquer et correspondre avec les Saintes-Maries-de-la-Mer, des brouillages dus à des postes étrangers comme *Bombay*, le *Cap ou Melbourne*, peuvent à tout instant venir interrompre le trafic, contrariant les communications tout aussi facilement que sur les Bancs; le *Cap Race*, par exemple, gêne les communications adressées au port de Saint-Pierre.

**

Pendant la campagne 1929, nous avons remarqué, alors que nous étions sur la côte du Groenland, la difficulté de communiquer avec les Saintes-Maries-de-la-Mer. Le jour polaire, la proximité de hautes terres, semblaient former pour les ondes courtes une barrière presque infranchissable.

Pendant la campagne 1930, la *Ville-d'Ys* a rencontré les mêmes difficultés. Nous avions suggéré des essais de relais, le navire-hôpital recevant sur les Bancs les émissions de la *Ville-d'Ys* au Groenland. Malheureusement ces essais n'ont pu se faire!

J'estime qu'il y aurait lieu de les reprendre, et c'est ici que le poste à ondes courtes de Saint-Pierre paraît pouvoir intervenir très utilement.

Si les transmissions par relais sont possibles, et la question mérite examen, Saint-Pierre peut bénéficier de sa situation pour assurer le trafic *Groenland-France*. Il s'annonce assez important, si on en juge par le nombre de navires fréquentant en été les eaux groenlandaises.

Commandant GUYADER.

Le Christianisme c'est la doctrine du progrès, c'est l'histoire du progrès, c'est le progrès lui-même.

P. FÉLIX.

Echos de "chez-nous"

Région Normande

Fécamp. — M. Léopold Soublin, ancien maire de Fécamp, ancien président du Syndicat des Armateurs à la petite pêche, directeur de la Caisse d'épargne, est décédé des suites d'une longue maladie. Le défunt avait 64 ans.

— Le quartier de la Queue-de-Renard a été inondé à la suite de pluies diluviennes.

— Des récompenses honorifiques ont été décernées, pour faits de sauvetage, à MM. Alexandre Feuilloley, capitaine de la Marine marchande, et Gaston Bouteiller, matelot, tous deux du quartier de Fécamp.

— Un marin fécamois, M. Chambrelan, est tombé accidentellement dans l'avant-port. Le jeune René Fiquet, qui compte déjà plusieurs actes de courage, se jette à l'eau tout habillé et se porte à son secours. La victime et son courageux sauveur se trouvent peu après dans une situation difficile. Deux préposés d'octroi, MM. Michel et Noblanc, leur lancent à temps une bouée de sauvetage.

— Sous les auspices de la Société des Sauveteurs fécamois M. de Lalymen, agréé par les ministères de la Marine et de la Guerre, a donné, au Trianon-Casino, une remarquable conférence sur le sauvetage et la natation. M. de Lalymen a signalé les nouvelles méthodes employées pour combattre l'asphyxie par immersion ou autrement. Le public était extrêmement nombreux. La réunion était présidée par M. Vasse, président de la Chambre de Commerce de Fécamp.

— *Un marin, en expédition en cabotage, domicilié à Fécamp, rue Louis-Caron, s'est noyé accidentellement au Havre où il s'était rendu pour affaires. Le corps a été ramené à Fécamp où a eu lieu l'inhumation.*

— Désireux de faire mieux connaître Fécamp, le Syndicat d'initiative a fait éditer 50.000 timbres représentant divers aspects de la vieille cité maritime.

— Une importante affaire de détournements a été commise au préjudice de Mme Duchemin, négociante en salaisons. Plusieurs de ses employés trompaient sa confiance. Le complice Desjardins, 19 ans, est inculpé dans l'affaire. Le montant du préjudice s'élève à 100.000 francs. Le coupable avait des compli- cies à l'extérieur.

— Le morutier *Madeleine* et le chalutier *l'Atlantique* sont partis de Fécamp pour le Groenland.

Gauzeville. — En conduisant un de ses amis à sa dernière demeure, M. Alfred Gallois, garde champêtre de Gauzeville, 70 ans, est terrassé par une congestion. Tous les soins demeurèrent inutiles; la mort avait fait son œuvre. Cette mort subite, arrivée dans de telles circonstances, a produit une vive émotion.

Yport. — Deux pensionnaires de l'asile départemental de Grugny, Florimond Talbot, 70 ans, originaire d'Yport, et Honoré Blot, 77 ans, domicilié autrefois à Foberville, échangent des coups. Blot rentre au réfectoire et s'affaisse. Il était mort. Le meurtrier a été arrêté.

Le Havre. — La pose de la première pierre de la nouvelle gare du Havre a eu lieu en présence de M. Léon Meyer, maire, et de M. Dautry, directeur général des chemins de fer de l'Etat. Le même jour a eu lieu l'inauguration de la nouvelle gare maritime.

Région Bretonne

Saint-Malo. — On signale que la baie de Saint-Malo est dévastée par les morsouins. C'est un désastre pour les marins. Le maquereau a subitement disparu.

— Une fête de bienfaisance a été donnée, au Casino municipal, au profit des Hospitaliers sauveteurs bretons. M. le Sous-Prefet, M. le Maire et M. l'Administrateur de la marine avaient accepté la présidence d'honneur de cette soirée qui, en tous points, fut remarquable.

— Le vapeur *Député-Jossetin-de-Rohan* a manqué l'entrée de la nouvelle écluse. Dégâts matériels.

— La police arrête Emile Monnerie, individu extrêmement dangereux, qui avait grièvement blessé son antagoniste Menou en lui tailladant la poitrine à coups de couteau. Cette déplorable affaire s'est déroulée rue Broussais. Le coupable a un casier judiciaire très chargé.

— M. Abel Dumont, sous-préfet de Saint-Malo, est promu Chevalier de la Légion d'honneur.

— La section de l'Union Nationale des Anciens Combattants a tenu son assemblée générale au Tribunal de commerce.

— Le 8 juin dernier, le cadavre du quartier-maitre de la canonnière *Bataillense*, Jean Le Quéré, était repêché à proximité du navire. On crut tout d'abord à un accident. Depuis, un marin, Albert Quéré, informait les autorités maritimes que la victime avait été jetée par dessus bord. La dénonciation tardive sera examinée et les mises qu'elle rapporte seront contrôlées.

— Le préposé des Douanes Marcel Desmares, 41 ans, marié et père de deux enfants, tombe accidentellement dans le port. Le cadavre est retrouvé peu après. Le visage était tuméfié. Trompée par l'obscurité, la victime est tombée pendant la nuit.

— L'Entrepôt des Douanes a été cambriolé. Les malfaiteurs ont pénétré par effraction. Le butin a été maigre.

— Le chalutier *La Tenace*, de 900 tonnes, en partance pour Granville, a franchi le premier la nouvelle écluse.

Rennes. — L'indélicat notaire de Coësmes, qui fut arrêté il y a environ un an pour abus de confiance, comparaîtra à la session des assises du mois d'août.

— M. Pierre Pigeon, ouvrier temporaire à la Compagnie des chemins de fer de l'Etat, a été happé par un train en gare de Rennes. La victime a succombé.

— Une débitante, domiciliée boulevard de Chézy, Mme C..., met fin à ses jours en se jetant dans le canal d'Ille-et-Rance. La désespérée était malade depuis longtemps.

— Entre le pont de Berlin et le pont Pasteur, l'on découvre, flottant entre deux eaux, le cadavre de M. Louis-Marie Tressen, 28 ans, marié et père de famille, signalé disparu depuis déjà quelque temps. Neurasthénique, le malheureux s'était donné la mort.

Saint-Servan. — L'Union commerciale et industrielle de Saint-Servan a tenu une importante réunion. Au cours de celle-ci, il a été question des crédits demandés par la Chambre de Commerce pour permettre d'envisager l'exécution des travaux du port.

Lorient. — M. le chanoine Pouézat, curé de Saint-Louis, est tombé accidentellement dans son église. Ses blessures ont nécessité une intervention chirurgicale qui malheureu-

vement n'a pas donné les résultats espérés. Le vénérable ecclésiastique a succombé.

— Le Ministre a approuvé les marchés ayant trait à la construction d'un grand parc à mazout, en Lanester, et a donné pleins pouvoirs au commandant de la Marine pour assurer l'exécution des travaux. Les cuves métalliques pourront contenir globalement 100.000 tonnes de carburant.

— Le dragage du port de Lorient est commencé.

— Au début de mai, six thoniers, dont trois de Groix et trois de Lorient, sont partis pour les Açores. Il s'agit d'une expédition scientifique. Les thons remontant chaque année du sud au nord, les thoniers pratiqueront la pêche annuelle avant l'époque normale dans l'espérance de rencontrer ce poisson aux environs des Açores.

— M. Robert Moulinier, 18 ans, matelot mécanicien, trouve une mort tragique au cours d'une partie de canot.

— Une octogénaire, Mme veuve Coëtlic, 81 ans, est renversée et tuée par un automobiliste. L'accident est dû aux circonstances. Il n'y a pas faute du chauffeur.

— La Chambre de Commerce a émis le vœu suivant : que le Ministre de la Marine fasse étudier, dans le plus bref délai, par ses services, les moyens propres à remédier à la crise que traverse depuis plusieurs années l'industrie de la pêche maritime.

— Le vapeur nouveau *Brazmor* va être affecté, par les Messageries de l'ouest et l'Union belliloise, au service Lorient-Belle-Île-Nantes. Il a été procédé avant à la bénédiction du bateau.

Pontivy. — Un motocycliste de Plumelin renverse trois cyclistes de Pontivy. Deux sont sérieusement blessés. Les victimes ont été admises à l'hôpital.

Vannes. — Un accident mortel s'est produit aux « Moulins régionaux ». Le conducteur de cylindres, René Cochenec, 18 ans, a été happé par une courroie de transmission. Le malheureux a eu le crâne fracturé, les deux cuisses et le bras droit brisés. La victime a succombé à l'hôpital.

— Un cycliste, M. Mathurin Guillern, du village de Keravis, venait dans la direction de Vannes quand il fut pris en écharpe par une automobile. Renversé, M. Guillern a été assez grièvement blessé aux jambes.

Ploërmel. — La gendarmerie de Coëtquidan a découvert une falsification d'état civil. Une jeune fille, venue de Malaunay (Seine-Inférieure), avait en effet truqué son acte de naissance. Elle a été laissée en liberté.

Pennemane. — M. Falher a découvert noyé, près du rivage, son neveu Joseph-Marie Uhel, 51 ans, ancien second maître, domicilié à Locmiquélic. Sujet à des crises d'épilepsie, il est tombé accidentellement sur la grève. La marée montante l'a recouvert.

Rennes. — M. Bodenau, préfet de l'Eure, est nommé préfet d'Ille-et-Vilaine.

— L'Union Nationale des Anciens Combattants a tenu, en fin mai, son congrès départemental à Rennes.

— Les élèves de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rennes ont visité les usines de la Loire-Inférieure.

Vitré. — Un commencement d'incendie s'est déclaré au n° 12 du boulevard des Jacobins, chez Mme veuve Bazin, couturière. Dégâts matériels assez importants.

— Le château de Vitré, monument classé, a retenu l'attention des Beaux-Arts. De nouveaux travaux sont prévus.

Torcé. — L'Académie française a décerné un prix de 1.000 francs (fondation Etienne Lamy) à la famille Prudent Bégin, de Torcé, qui compte 14 enfants vivants.

BAZAR

de la Sainte-Jeanne-d'Arc

Les marins du Banc trouveront à bord du Navire-Hôpital les articles suivants aux prix indiqués ci-dessous.

Règlement au comptant ou sur Bon à payer chez l'Armateur, visé du Capitaine.

Les Capitaines sont instamment priés de préparer d'avance leur liste de commandes et le montant de celles-ci pour éviter toute perte de temps.

Rayon Fumeur.

Allumettes suédoises, la boîte.....	25
Briquet à molette.....	6 "
Cigarettes Le Caid, le paquet.....	75
Cigarettes douces Bastos, le paquet.....	60
Mèche à briquet, le mètre.....	80
Papier à cigarettes, le cahier.....	40
Pierres à briquet, le tube.....	15
Pipe bruyère	5 "
Pipe Jacob	50
Pipe en terre.....	40
Tabac Caporal, le paquet de 50 grammes.....	75

Rayon Cirés.

Bottes courtes caoutchouc.....	120
Bottes longues caoutchouc.....	160
Pantalons cirés	55
Suroits	12
Tabliers saleurs	34
Vareuses (modèle Cancale).....	60

Rayon Alimentation.

Beurre 1/2 sel, la livre.....	20
Chocolat, la tablette de 250 grammes.....	50
Confitures, boîte de 1 kilo.....	50
Lait condensé sucré, la boîte.....	20
Lait condensé non sucré, la boîte.....	50

Rayon Vêtements.

Caleçon tricot	18
Chandails de laine.....	50
Chaussettes de laine, la paire.....	12
Chemise tennis kaki.....	25
Complet de toile bleue.....	40
Gants moufles en laine.....	10 50
Mouchoirs ourlés	2
Pantalon de drap.....	50
Pantalon de toile bleue.....	19 50
Vareuse de drap.....	70

Rayon Librairie.

Carte de Pêche, édition 1920 : Platier du Grand Banc.....	10
Carte N° 1 (Grand Banc).....	10
Carte N° 2 (Banc de Saint-Pierre).....	10
Carte N° 3 (Platier et S.-W. Grand Banc).....	10
Carte N° 4 (Banquereau et Ile de Sable).....	10
Carte N° 5 (Banc George).....	10
Livre et brochures (romans, nouvelles, etc., le ballot	10
Cartes à jouer piquet.....	1 50
— whist	2
— aluettes	5

Rayon Divers.

Avançons chaîne tramée, 12/4, le mille.....	50
Avançons chaîne tramée, 8	